

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.837.650 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 31 MAI 2013

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice, lesdits comptes consolidés faisant l'objet d'un rapport de gestion distinct,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demandez de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres.
- ainsi que vous présentez diverses résolutions non liées à la gestion quotidienne de la Société et qui feront l'objet d'un rapport complémentaire.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

- Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 dudit Code, intégrant en sus l'ensemble des autorisations accordés concernant le capital social de la Société ;
- Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, votre société a notamment réalisé les opérations suivantes :

- ✓ Le 27 décembre 2012, la société IT NEWS INFO a procédé à une augmentation en capital, portant ce dernier de 4.000.000 à 5.000.000 euros. Cette augmentation en capital de 1.000.000 d'euros a été réalisée par incorporation de créances. La société ADTHINK MEDIA, a souscrit à cette augmentation en capital à concurrence de 750.000 euros.

La répartition du CA social France/Export est la suivante :

	Chiffre d'affaires 2012	Chiffre d'affaires 2011
France	2 221 619	1.608.194
Export	39 119	167.493
Chiffre d'affaires total	2.260.739	1.775.687

Le chiffre d'affaires 2012 est principalement constitué de vente de services aux filiales du groupe

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'activité de la société de l'exercice 2013 sera la même que celle de 2012, à laquelle sera rajouté deux projets technologiques innovants qui seront lancés dans l'année

- Analyse objective et exhaustive des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Avec 12.840.705 € de capitaux propres, contre 12.457.868 € au titre de l'exercice précédent, et une trésorerie nette de 321.792 €, contre 373.508 € au titre de l'exercice précédent, ADTHINK MEDIA présente une situation financière solide et pérenne.

L'endettement financier au 31 décembre 2012 s'élève à 430.875 €, dont 346.925 € est échu à moins d'un an.

- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	FACTURES A 30 JOURS	FACTURES A 45 JOURS	FACTURES A 60 JOURS	TOTAL
2011	0 €	0 €	43.471 €	43.471 €
2012	65.352 €		2.462 €	67.814 €

- Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

Que les deux projets innovants dans lesquels la société investit en recherche et développement ne trouvent pas de business modèle ou de marché. Ces deux projets bénéficient du CIR et de subventions.

- Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société (notamment exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie) :

Risque très faible.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la Société.

- Activité en matière de recherche et de développement.

La société effectue des dépenses de recherche et développement et peut donc bénéficier du crédit d'impôt recherche.

Au 31 décembre 2012, la créance envers l'Etat s'élève à 178.659 €. Cette créance a été imputée à hauteur de 101.296 euros sur l'IS du au titre de l'exercice 2012.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations.

Vous trouverez dans le tableau annexé à nos comptes des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

ADVERTSTREAM :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société ADVERTSTREAM qui a débuté son activité opérationnelle en 2011.

La société ADVERTSTREAM est une régie publicitaire qui agrège 14 500 sites externes représentant 27 millions de visiteurs uniques par mois, qu'elle monétise en diffusant de la publicité média ou à la performance à l'aide sa propre technologie AD ACCESS.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires net de 9.787.240 euros contre un chiffre d'affaires de 10.997.693 euros au titre de l'exercice 2011.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 565.667 euros contre 704.120 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres ressortent à 2.978.886 euros pour un capital social de 2.110.000 euros.

CLICK MEDIAS :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société CLICK MEDIAS.

CLICK MEDIAS, est une agence de performance marketing qui opère dans le crédit à la consommation, dans la monétisation des bases mails du groupe, et qui se lance dans l'édition de site de jeux.

Le chiffre d'affaires réalisé par Click Medias est constitué des reventes des profiles qualifiés dans le crédit à des entreprises, achetés sur des plate formes publicitaires via ces portails thématiques, et aussi par les revenus générés par la monétisation des bases mails via des programmes d'affiliation de différents partenaires.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 2.418.248 euros contre 1.571.105 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 76.974 euros contre un profit de 281.313 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres ressortent à 587.236 euros pour un capital social de 100.000 euros.

LUDO FACTORY :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société LUDO FACTORY.

Cette société édite le site de jeux de casual gaming www.ludokado.com ainsi que le site de jeux sur Facebook www.tooki-island.com

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 4.988.263 euros contre 2.567.474 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 559.710 euros contre un profit de 175.450 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 1.065.647 euros pour un capital social de 150.000 euros.

PROFILES PARTNER :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société PROFILES PARTNER.

Cette société a uniquement une activité de micro paiement sur Internet pour les filiales du groupe.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 4.779.670 euros contre 2.613.093 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 54.762 euros contre un profit de 105.697 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 478.106 euros pour un capital social de 350.000 euros.

NUMERIK ART :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société NUMERIK ART.

NUMERIK ART édite le site de rencontre : www.jerencontre.fr et les plateformes d'affiliation www.say.fr et www.affidate.com

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 9.144.457 euros contre 8.141.575 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 782.064 euros contre un profit de 439.700 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 2.392.391 euros pour un capital social de 500.000 euros.

IT NEWS INFO :

Notre société détient une participation de 75 % en pleine propriété dans le capital de la société IT NEWS INFO.

IT News INFO édite des sites spécialisés sur l'actualité informatique professionnelle, et organise des conférences.

Elle édite les sites : www.lemondeinformatique.fr, www.reseaux-telecoms.net, www.distributique.com, www.cio-online.com

Le chiffre d'affaires est généré par de la publicité diffusée sur les sites et par les conférences.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 3.036.953 euros contre 3.594.414 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 42.690 euros contre un profit de 369.934 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 4.048.651 euros pour un capital social de 5.000.000 euros, ledit capital ayant été porté de 4.000.000 d'euros à 5.000.000 d'euros par décisions des associés en date du 27 décembre 2012.

KEEP TRAFFIC

Notre société détient une participation de 80 % en pleine propriété dans le capital de la société KEEP TRAFFIC.

Cette société est une agence de performance marketing qui opère dans le dating et le divertissement.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 3.666.555 euros contre 4.373.142 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (220.053) euros, contre un profit de 302.560 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 576.138 euros pour un capital social de 201.863 euros

Nb : le taux de conversion est celui de la date de clôture.

QUEEN OF LINGERIE

Notre société détient une participation de 34,78 % en pleine propriété dans le capital de la société QUEEN OF LINGERIE.

Cette société opère dans le secteur de la vente en ligne de lingerie.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 225.052 euros contre 431.255 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (65.231) euros contre une perte de (34.094) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres sont négatifs pour (98.069) euros et pour un capital social de 46.000 euros.

- Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2012, notre société détient ainsi la totalité du capital des sociétés ADVERTSTREAM, CLICK MEDIAS, LUDO FACTORY, PROFILES PARTNER, NUMERIK ART, 34,78% du capital de QUEEN OF LINGERIE, 75% du capital de la société IT NEWS INFO et 80% du capital de KEEP TRAFFIC.

- Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise de contrôle de telles sociétés

En 2012, la société ADTHINK MEDIA a souscrit à une augmentation de capital de la société IT NEWS à hauteur de 750.000 €.

Sinon, le Groupe n'a acquis aucune participation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présenterons ensuite le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettrons à votre approbation.

RESULTATS SOCIAUX - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats sociaux.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et qui vous sont explicitées dans l'annexe aux comptes.

Nous vous présentons ci-après les principaux chiffres de l'exercice faisant apparaître une croissance du chiffre d'affaires et un léger retrait du résultat. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2.260.739 euros contre 1.775.688 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à 629.496 euros contre 520.114 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 116.719 euros contre 62.619 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 1.045.213 euros contre 812.355 euros pour l'exercice précédent, étant souligné que l'effectif salarié moyen s'est élevé à 19 contre 13 au titre de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 476.516 euros contre 363.548 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'est élevé à 7.075 euros contre 5.848 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2.423.278 euros contre 1.810.078 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 201.439 euros contre 14.387 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 711.673 euros, contre 1.065.359 euros pour l'exercice précédent, il s'établit à 913.112 euros, contre 1.079.747 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel négatif pour (8.148) euros contre un profit de 9.932 euros au titre de l'exercice précédent, et
- d'un impôt sur les sociétés de (77.364) euros contre 26.842 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se solde par un bénéfice de 982.327,85 euros contre un bénéfice de 1.062.836,83 euros au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 982.327,85 euros, bénéfice que nous vous proposons d'affecter au poste « Autres Réserves ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

	Exercice 31/12/2009	Exercice 31/12/2010	Exercice 31/12/2011
Nombre d'actions	4 997 500	5 947 500	6.125.500
Dividende net unitaire			0,10 €
Distribution totale éligible à l'abattement prévu à l'article L 158-3-2 du CGI			612.550 €

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6.181 €.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous invitons à vous référer au rapport spécial des Commissaires aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Mandats des Commissaires aux Comptes.

Un co-commissariat aux comptes a été instauré dont les titulaires et suppléants sont les suivants :

Co-commissaire aux comptes titulaire :
la société DELOITTE ET ASSOCIES
la société Axens-Audit SAS

Co-commissaire aux comptes suppléant :
la Société BEAS,
Monsieur Christophe PERRIER

Les honoraires des Commissaires aux comptes (hors frais) sont rappelés dans le tableau à cet effet en annexe au présent rapport.

Liste des mandats et fonctions des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au 31 décembre 2012 :

- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Sylvain MOREL ;
 - Président du Conseil d'Administration d'ADTHINK MEDIA SA,
 - Directeur Général de la société ADVERTSTREAM SAS,
 - Directeur Général de la société IT NEWS INFO SAS,
 - Gérant de la société civile LEROMYS,
 - Cogérant de la société civile MAI 2007,
 - Cogérant de la société CLICK MEDIAS SARL,
 - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,

- Directeur Général de la société PROFILES PARTNER SAS.
- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Bertrand GROS :
 - Directeur Général d'ADTHINK MEDIA SA,
 - Président de la société ADVERTSTREAM SAS,
 - Président de la société IT NEWS INFO SAS,
 - Gérant de la société civile ALV IMMOBILIER,
 - Gérant de la société civile ALV PARTICIPATIONS,
 - Cogérant de la société civile MAI 2007,
 - Cogérant de la société CLICK MEDIAS SARL,
 - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,
 - Directeur Général de la société PROFILES PARTNER SAS.
- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Marc LAVIGNE DELVILLE :
 - Directeur Général Délégué d'ADTHINK MEDIA,
 - Gérant de la société NUMERIK ART,
 - Directeur Général de la société IT NEWS INFO,
 - Gérant de la société civile LD INVEST,
 - Gérant de la société civile « HIYOMA & ... ».
 - Président de la société PROFILES PARTNER SAS

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la société a reçu une notification

Bertrand GROS et liés :

Nombre de titres	Nature de l'opération	Montant Total
10249	Cessions	51.245 €

Marc LAVIGNE DELVIGNE et liés :

Nombre de titres	Nature de l'opération	Montant Total
11340	Cessions	56.901 €

Actionnariat et Modifications du capital social - Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2012 (article L 233-13 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce ainsi qu'à celles de l'article 9.2 des statuts, et compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant individuellement, directement ou indirectement, au 31 décembre 2012, plus de 3%, 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

Ainsi au 31 décembre 2012 le capital social s'élevait à 1.837.650 euros, composé de 6.125.500 actions d'une valeur nominale de 0,30 € et le nombre des droits de vote s'élevait à 7 906 732 après exclusion des droits de vote des actions auto-détenues, répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
LEROMYS CAPITAL	800 000	13,06%	1 595 500	20,18%
ALV PARTICIPATIONS	1 266 740	20,68%	2 062 240	26,08%
Marc Lavigne	155 634	2,54%	155 634	1,97%
LD INVEST	167 500	2,73%	335 000	4,24%
Rhône-Alpes Création	18 511	0,30%	37 022	0,47%
Siparex sur 4 FIP	426 228	6,96%	426 228	5,39%
Helea Financière	133 665	2,18%	266 886	3,38%
Bouillot	20 000	0,33%	41 000	0,52%
Total Nominatif	2 988 278	48,78%	4 919 510	62,22%
Sylvain Morel au porteur	482 996	7,89%	482 996	6,11%
Actions inconnus au porteur dit flottant	2 504 226	40,88%	2 504 226	31,67%
Actions auto-détenues chez ADM	150 000	2,45%		0,00%
TOTAL GENERAL	6 125 500	100,00%	7 906 732	100,00%

NB : nombre théorique de droits de vote (y compris actions auto-détenues) * : 8.056.732

* en application de l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

✓ Evolution du capital au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice le capital n'a pas varié :

- Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : 6.125.500
- Nombre d'actions nouvelles émises pendant l'exercice : 0
- Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : 6.125.500

✓ Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 12 des statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2012 sont visées ci-dessus.

✓ Franchissement de seuil

Nous n'avons pas eu connaissance de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2012.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte de la proportion du capital que représentent, au dernier jour de l'exercice 2012, les

actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas d'actions composant le capital social de la Société qui soient détenues par ses salariés ou des salariés des autres sociétés du Groupe dont la Société fait partie, faisant l'objet d'une gestion collective où dont lesdits salariés n'auraient pas la libre disposition.

Enfin nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte réunie le 1^{er} juin 2012 a rejeté la résolution relative à l'augmentation de capital réservée au personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS SOUS OPTIONS ET OBLIGATIONS DE CONSERVATION DES ACTIONS POUR LES DIRIGEANTS BENEFICIAIRES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION/ D'ACHAT D' ACTIONS

Nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions sous options réservées au personnel salarié de la société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Par ailleurs aucune opération n'a été réalisée en application des plans en cours au titre de l'année 2012. Il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial visé par l'article L 225-184 du Code de commerce à ce titre.

Enfin, le plan d'option de souscription d'actions mis en place par le Conseil d'administration du 29 octobre 2009 et dont 10.000 actions sous options demeuraient exerçables jusqu'à 1er mai 2013 est devenu caduc suite à renonciation des bénéficiaires.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Le Conseil d'administration réuni le 13 janvier 2012 a attribué 79.000 actions gratuites à onze salariés du Groupe, non mandataires sociaux, et le rapport complémentaire du Conseil sur ce point a été communiqué à l'occasion de l'assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2012. Compte tenu du départ d'un salarié pendant la période d'attribution, ledit plan ne concerne plus que 76.000 actions.

Par ailleurs votre Conseil d'administration réuni le 19 mars 2013 a attribué 26 125 actions gratuites complémentaires à 7 salariés du Groupe, non mandataires sociaux et le rapport complémentaire du Conseil sur ce point vous est communiqué.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS DE BSPCE

Au cours de l'exercice 2012 aucune opération n'a été réalisée en matière de BSPCE.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL

Nous vous rappelons que notamment les Assemblées Générales 18 mai 2010, du 24 janvier 2011 et du 1er juin 2012 ont conféré à votre Conseil d'Administration un certain nombre de délégations pour une durée de 18 à 38 mois selon les cas. Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité au 31 décembre 2012 accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce. Nous incluons également les éventuelles autorisations conférées en matière de rachat d'actions.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et jusqu'au 19 mars 2013.

ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Informations relatives à l'achat par la Société de ses propres actions

Au titre du contrat de liquidité confié en 2011 à SG SECURITIES portant sur les actions de la société ADTHINK MEDIA et ayant pris fin le 30 juin 2012.

Compte tenu de cette cessation aucun moyen n'est affecté à un compte de liquidité au 31 décembre 2012, à la différence de la situation au 31 décembre 2011 :

31 décembre 2012	31 décembre 2011
0 titres	17.134 titres
0 € de liquidités	34.577,22 € de liquidités

Ainsi, au 30 juin 2012, SG Securities a restitué :

- 17 134 titres
- 34 474,50 €

Les titres restitués par SG Securities ont été transférés vers le compte titres d'ADTHINK MEDIA détenu auprès de la BANQUE POPULAIRE pour leur coût d'achat initial (59 760,57 €).

Dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209.1 du Code du Commerce, la société ADTHINK MEDIA a acquis, au cours de l'exercice 2012, 92 395 actions propres valorisées au prix d'achat à 439 645,19 €.

Les mouvements réalisés sur l'exercice ont généré une plus-value de 4 131,37 € et une moins-value de 0,00 €, soit un gain net de 4 131,37 €.

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les opérations suivantes sur ses propres actions:

- Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2012 : 92 395 actions
- Cours moyen d'achat des actions au titre de l'exercice 2012 : 4,76 €
- Frais de négociation : 9 274,77 €
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2012 : 3 760 actions
- Cours moyen des ventes des actions au titre de l'exercice : 4,34 €
- Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : 0
- Valeur nominale globale des actions propres au 31 décembre 2012 : 45.000 €
- Valeur de marché des actions propres au 31 décembre 2012 (cours de 4,77 € à cette date) : 715.500 €

Au 31 décembre 2012 votre Société détenait au total 150.000 actions propres.

Reconduction du programme de rachat d'actions

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 a instauré un régime de rachat d'actions propres pour les sociétés dont les actions sont admises sur un marché "organisé" et a ainsi permis aux sociétés dont les titres sont admises aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext Paris de mettre en place un programme de rachat de leurs propres actions.

L'assemblée générale réunie le 1er juin 2012 a conféré à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 200.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société) pour une durée de 18 mois venant à expiration le 30 novembre 2013.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d'ores et déjà d'une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non-utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l'autorisation de conférer à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 300.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société).

La présente autorisation viserait les objectifs suivants, à savoir :

- de favoriser la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 300.000 actions susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;
- d'attribuer, le cas échéant, des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voies d'attributions gratuites d'actions ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 10 € hors frais et commissions, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 10 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 6.125.500 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2012, compte non tenu des 150.000 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 1er juin 2012.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

Le Conseil d'Administration

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.837.650 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 499 250	1 499 250	1 784 250	1 837 650	1 837 650
Nombre d'actions ordinaires	4 997 500	4 997 500	5 947 500	6 125 500	6 125 500
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 689 213	4 428 603	8 527 679	1 775 688	2 260 739
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	306 198	1 255 511	1 475 415	737 797	1 300 884
Impôts sur les bénéfices		14 091	144 192	26 842	-77 364
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	119 845	566 337	989 917	1 062 837	982 328
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,12	0,23
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,02	0,11	0,17	0,17	0,16
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	24	24	30	14	19
Montant de la masse salariale	1 015 864	1 158 173	1 531 458	812 355	1 045 213
Montant des sommes versées en avantages sociaux	414 881	490 989	688 260	363 549	476 516

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.837.650 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

OBJET	Assemblée	Durée	Plafond	Utilisation faite en cours d'exercice
<i>Rachat d'actions de la Société</i>	<i>01.06.2012 8ème résolution</i>	<i>18 mois</i>	<i>200.000 actions (incluant celles auto-détenues)</i>	<i>Achat net en 2012 de 92 395 actions</i>
<i>Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre à des investisseurs qualifiés (L 411-2 II du CMF)</i>	<i>01.06.2012 9ème résolution</i>	<i>26 mois</i>	<i>- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 20% du capital social, par période de 12 mois * - montant nominal maximal des titres de créances : 5.000.000 €</i>	<i>Aucune</i>
<i>Autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre</i>	<i>18.05.2010 13ème résolution</i>	<i>38 mois</i>	<i>nombre total d'actions attribuable gratuitement limité à : 150 000 actions</i>	<i>Attribution en janvier 2012 : 79.000 Attribution en mars 2013 : 26 125</i>
<i>Autorisation d'attribuer et d'émettre des BSPCE</i>	<i>24 janvier 2011 1ère résolution</i>	<i>24 mois</i>	<i>Dans la limite de 8% du capital social et inclus dans le plafond de la 11ème résolution du 18.05.2010</i>	<i>Total attribuées exerçables : 200.000</i>
<i>Autorisation dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions</i>	<i>6 avril 2007</i>		<i>100.000 options de souscriptions d'actions</i>	<i>Total attribuées exerçables : 10.000</i>

* Le capital social au 31 décembre 2012 s'élevait à 1.837.650 euros

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.837.650 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Honoraires des contrôleurs légaux
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)

Les Co-Commissaire aux comptes titulaires de la Société sont :

La société DELOITTE & ASSOCIES (*)
185C Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

La société AXENS Audit SAS
17, rue de la Presse, 42000 Saint-Etienne

Montant H.T. en €	31/12/2012 AXENS	31/12/2012 DELOITTE	31/12/2011
Audit			
-Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés :	11 500 €	53 500 €	60 000 €
-Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. :			
- Emetteur			
- Filiales intégrées			
Sous-total	11 500 €	53 500 €	60 000,00 €
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées :			
- Juridique, fiscal, social			
- Technologie de l'information			
- Audit interne			
- Autres			
Sous-total			
TOTAL GENERAL	11 500 €	53 500 €	60 000,00 €
TOTAL GLOBAL 2012	65 000 €		